

Prêtres chargés de la paroisse d'Agonnay avant la Révolution

Drouère Pierre de 1645 à 1650,
vicaire des Nouillers de 1635 à 1645.

Boubarne Pierre de 1650 à 1655,
curé de Puy du Lac en 1664.

Chastaignier Barthélemy de 1656 à 1661,
curé de Bords en 1668.

Mazières Martial Baptiste de 1662 à 1684,
né à Monclar vers 1629, prêtre du diocèse d'Agen,
fils de Pierre **Mazières** et de Marguerite **Dupuy**,
vicaire d'Archingeay de 1657 à 1662.
Mazières Martial Baptiste fut inhumé dans l'église d'Agonnay
le 13 juin 1684 à l'âge de 55 ans.

Flandrin Jacques de 1684 à 1700, docteur en théologie,
né vers 1630, curé de Champdolent de 1663 à 1684,
inhumé dans l'église d'Agonnay le 08 janvier 1700,
âgé de 70 ans.

de Rippe de Baulieu François
descendant d'une famille noble qui donna
un échevin d'Angoulême en 1598,
fut curé d'Agonnay du 23 mai 1700 au 14 décembre 1704.
Il fut ensuite transféré à Clion (17).

Raoul Daniel de 1705 au 22 novembre 1724,
fut inhumé devant l'autel de l'église d'Agonnay.

Les Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis de 1910 mentionnent
une note écrite au bas d'une page d'un registre de 1715, certainement de ce
même curé confirmé par la date. Voir ci-joint :

*Si mes chers confrères successeurs ne trouvent pas en la
maison presbitérale d'Agonnay la copie d'une transaction
passée entre füs Pierre **Boubarne**, curé d'icy, et Jacques
Maulévrier, seigneur aussy d'Agonnay, ils trouveront l'original
en l'étude de füs **Tourneur**, notaire royal à Saintes, dont les
registres sont à présent chez le sieur **Guillot**, procureur à
Saintes. La susdite transaction a été passée le 23 feuvrier
1655. Elle est de conséquence pour le curé d'Agonnay.*

*Le 31 juillet, jour de Saint-Germain, patron de cette
paroisse, 1722, a été bénie la cloche de notre église, qui a été
nommée **Élisabeth**, avec la permission de M. de **La Brunetière**,
doyen de Saint-Pierre de Saintes et vicaire général de*

*Monseigneur ; a été parrain messire Auguste **Guiton de Maulévrier**, écuyer, seigneur de cette paroisse, Vandré, Saint-Marc et Rochemont, avec madame **Élisabeth-Marie Gaillard de Saint-Marc**, son épouse. Fait en présence de messieurs les curés de Saint-Savinien, diacre et curé de **Faveaux** qui ont signé.*

Escolle Arnaud de 1724 à 1763,
fut inhumé dans l'église d'Agonnay
le 08 novembre 1763 à l'âge de 73 ans.

Faudry Jean Augustin fut curé d'Agonnay
de 1764 au 21 septembre 1772.

Selon les mêmes archives :

*Le sept novembre 1768, la cérémonie de la bénédiction de la cloche de cette paroisse a été faite par moy **Faudry**, curé de ce lieu ; a été parrein haut et puissant seigneur messire **Louis-Clément**, marquis de **Sainte-Hermine**, et puissante dame **Marie-Henriette Maichen**, marquise de **Ponthieu**.*

Lassus Augustin de 1772 au 13 mai 1773.

Martin ? de 1773 au 23 décembre 1792.

Les Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis de 1910 transcrivent la copie de l'écriture ci-dessous signée curé **Martin** :

*Dans le courant du mois d'octobre 1772, je pris possession de la cure d'Agonnay, il n'y avoit tout au plus trois semaines ou un mois que mon prédécesseur avoit obtenue une sentence pour avoir un libre passage ladite cure pour aller à la rivière de la Charente. Comme je ne pus y demeurer sur le champ, je n'y vient que l'année suivante dans le mois d'avril 1773. Ce fut dans ce temps-là précisément que M. de **Sainte-Hermine**, père, voulut encore recommencer l'affaire du passage et s'opposer à ce que mes effets que je fis venir de Saintes à Agonnay par eaux n'y pasassent. Il me fit fermer les barrières. Ce fut alors que je commence à mettre en règle, mais comme ledit M. de **Sainte-Hermine** s'apperçue que je allois tout de bons et que j'allois agir par voix de justice, il prit le partie, sans autres formes de procès de me les faire ouvrir et lesdits effets furent conduits du port d'Agonnay à la maison presbyteralle par **Louis Pelluchon**, syndic de la paroisse, avec ses bœufs et charrette et le nommé **Soulards**, aussi bouvier. Dans la même année, je fis venir trois tonneaux de futailles de Saint-Savinien que je fis passer par le même ports. Lesdits effets furent ammenés au port d'Agonnay par le nommé **Compagnon**, gabarié de Sainte.*

Si j'ai écrit cela, c'est afin que mes sucesseurs tiennent exactement un mémoire de tout ce qu'ils feront passer dans chaque année pour continuer approuver qu'ils ont toujours eu

le droit de passer et de prévenir les mauvais affaires qu'ils leur arriveroit pour y avoir manqué, et d'avoir soin d'y faire passer tous les ans quelque chose. Dans le courant de la même année j'y fit passer un millier de foin que j'avois vendu à la cavalerie qui étoit à Saintes.

MARTIN, curé d'Agonnay.

Le port d'Agonnay se trouvait, bien sûr, en bordure de la Charente à l'extrémité de la parcelle cadastrée n°41 sur le cadastre napoléonien, passage appartenant au seigneur d'Agonnay, d'où le litige mentionné ci-dessus. Deux autres mentions de passage à la suite de l'année 1774 : un tonneau de vin blanc, pour Rochefort et six pochées de baillarge vendues à M. **Massiot de la Motte**, seigneur de Lormond, près de Saintes.

Depuis la Révolution la paroisse d'Agonnay a été rattachée à celle de Saint-Savinien.

Dernier prêtre ayant servi la paroisse d'Agonnay :

Grateau ? de 1792 à 1798.

Les Archives historiques de la Saintonge mentionnent également une déclaration, qui n'est ni signée ni datée, elle est attribuée au curé **de Rippe de Baulieu** , sous réserve :

A tous mes successeurs advenir salut et bénédiction en notre seigneur, pour leur donner cognoissance des temps qui les ont praecédés et leur marquer par mesme moyen l'estat de la parroisse d'Agonnay lorsque le sort m'en esté confié, je leur diray que l'église estoit presque sans couverture et qu'il fallut absolument en faire une tout entière et toute neufve. L'église sambloit plus tost une grange que tout autre chose, ce qui obligea de la faire blanchir au-dedans et griffonner au dehors. La cloche estoit fendue en trois ou quatre endroist et estoit un peu plus grosse qu'une pinte, cela obligea de la faire refondre et l'augmanter jusque au poids de prés de cent livres, n'en poisant que vingt moins un quart auparavant. Il fallut hausser et eslargir le campanier et les frais furent considérables. On fit pour cela jetter le devant de l'église. On fit faire une arcade pour servir de communication à la nef que l'on vouloit faire bastir pour agrandir l'église. On placea le campanier sur l'arcade. Comme il n'y avoit qu'une petite boeste pour servir de tabernacle, M. le curé achepta un tabernacle des capucins de Charente qui estoit fort propre. Pour bien le placer il fallut allonger et eslargir l'autel, en faisant un autel portatif de bois, on y fit faire une belle corniche. On fit faire aussi deux credances à chaque costé de l'autel qui remplissoient toute la largeur de l'église. Elle avoint leurs corniches et leurs devants d'hotel d'une peinture à l'huile conforme à celuy du grand hostel. On fit un petit sanctuaire séparé du chœur par un petit balustre. Il fallut pour cela

hausser le pavé de toute l'église et le mettre au niveau de celui sur qui estoit appuyé l'autel. Les frais furent fort considérables avant que cet ouvrage fut complait. Mais le Seigneur en eut soin, attendu que c'estoit pour sa gloire.

Le curé Raoul a écrit, à la suite de cette note, une déclaration pour dire que si son prédécesseur a réparé l'église, il est bien aise de faire connaître *le pàuvre état où étoit la maison presbitérale qui étoit si délabrée que ledit sieur de Baulieu ne peut jamais l'habiter...* Il y a dépensé 1 500 livres sans être aidé ni assisté par les paroissiens sinon quelques charrois.

Toujours de la même source, ni datée ni signée :

On fit aussi placer une croix sur le terrier qui joint et qui néanmoins est au-delà le village de Bertest.

Le tabernacle se montoit à la somme de cent cinquante livres, étoit fort cher et l'autel, son cadre, sa fonceure et celles des crédances estoit du prix de dix escus. La croix de pierre posée sur le terrier de Bertest du prix de quinze francs.

Le pied de croix en question est toujours visible
au carrefour des villages
de La Grève et de Chez Bertet.



Claude Berton